



Guide OSP
Information

LASER POUR LES YEUX – CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Une opération des yeux au laser est une intervention importante qui doit être bien réfléchie. Vous trouverez ici des points importants pour vous préparer à cette intervention :

OSP Organisation des patients

Nordstrasse 31 | 8006 Zurich

Tel. 044 252 54 22

info@spo.ch | spo.ch

spo PATIENTENORGANISATION
osp ORGANISATION SUISSE
DES PATIENTS
osp ORGANIZZAZIONE SVIZZERA
DEI PAZIENTI

- **Choix d'un spécialiste qualifié** : le spécialiste choisi doit être autorisé à pratiquer l'intervention souhaitée. Le titre de «spécialiste en ophtalmologie et en chirurgie ophtalmique» avec le complément FMH garantit une formation continue complète et une expérience dans ce domaine. Vous pouvez vérifier si votre médecin dispose d'une telle autorisation en consultant le registre des professions médicales ([MedReg](#)).
- **Conseil complet** : un conseil approfondi de la part du spécialiste qui effectuera l'intervention vous permettra de communiquer clairement vos souhaits et vos attentes. Le spécialiste doit vous informer sur la méthode de traitement, les risques et les complications possibles.
- **Formulaire d'information** : Le professionnel de la santé doit vous soumettre le formulaire pour que vous le lisiez et le signiez. Juridiquement, une information orale sans signature est également valable.
- **Du temps pour les questions** : le professionnel de la santé doit vous accorder suffisamment de temps pour répondre à vos questions et à vos inquiétudes, afin de garantir une compréhension complète de l'intervention.
- **Celui qui pousse n'est pas sérieux** : le spécialiste doit vous laisser suffisamment de temps pour réfléchir avant l'intervention. Ne vous laissez pas pousser à prendre une décision.
- **Devis**: il est recommandé de demander un devis.
- **Le suivi doit être assuré** : un suivi complet et professionnel est décisif pour le processus de guérison et le succès à long terme de l'intervention. Assurez-vous que la clinique ou le prestataire propose des rendez-vous de contrôle réguliers, au cours desquels le processus de guérison est surveillé et les éventuelles complications peuvent être détectées et traitées à temps.

- **Demandez un deuxième avis** : Si vous ne vous sentez pas sûr de vous ou si vous avez des doutes sur la consultation, il est conseillé de demander un deuxième avis. De même, la proposition du chirurgien de demander un deuxième avis avant l'intervention indique une bonne éthique professionnelle.
- **Attention aux prix d'aubaine** : La forte demande d'interventions au laser entraîne une confusion sur le marché des traitements oculaires. Les offres de prix ne doivent pas être le seul facteur de décision.
- **Attention aux promesses publicitaires** : examinez d'un œil critique les déclarations qui vous garantissent une intervention indolore et totalement dénuée de risques. Il s'agit de votre santé et toute intervention comporte des risques potentiels.

N'oubliez pas que même si vous avez été bien conseillé et que vous avez agi avec soin, le résultat peut être différent de celui escompté.